

Exclusion temporaire collège

Par Sophmat, le 13/02/2014 à 02:32

Bonjour,

Mon fils 11 ans a été exclu 2 jours de son collège (que j'estime) de façon injuste. C'est un gamin sans histoire (autant qu'un enfant de cet âge peut l'être), un bon premier trimestre (compliments), non perturbateur et sans heures de colle ni réprimande de ses professeurs. Et ce jeudi 6 février tout bascule, mon fils qui discutait avec un copain, a malheureusement dit une phrase mal interprétée, qu'une gamine qui a entendu a considérée comme la visant directement, mon fils s'est immédiatement excusé ne comprenant pas très bien ce qu'il avait pu dire de mal. Bref cette "gentille" fille(d'après la CPE), a colportée les propos de mon fils dans le collège sans qu'il est le temps de s'expliquer. Résultat convoqué chez la CPE avec cette fille et derrière exclusion directe de 2 jours.

Mon fils c'est fait frappé 2 fois depuis le début de l'année, ses agresseurs ont eu 2 heures de colles lui pour une malheureuse phrase mal interprétée 2 jours d'éclusions. J'ai l'impression de subir un système à deux vitesses. Ce qui m'inquiète surtout c'est les conséquences psychologiques de cette exclusion sur mon fils (il est complétement traumatisé)et aussi de savoir si cette exclusion restera sur son dossier. Autant vous dire que je le change de collège à la prochaine rentrée. Est ce que quelqu'un a rencontré ce problème et le motif d'absence apparait il sur le dossier? sachant que le motif mentionné et faux et que je n'ai aucun moyen de le faire changer!! Est ce que cela peut compromettre l'avenir de mon fils? Que dois je faire? Merci de votre aide.

Par Tisuisse, le 13/02/2014 à 07:03

Bonjour,

Faire un recours, par LR/AR, directement auprès de l'Inspecteur d'Académie chargé de l'enseignement secondaire. Prenez l'aide des assciations de parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole (copie à l'Inspecteur de Circonscription, aux assoc. de parents d'élèves et au Principal du Collège). En règle générale, ce genre de recours par LR n'est guère apprécié des Inspecteurs qui déclancheront une enquête interne pour savopir ce qui s'est réellement passé et si cette ado. a exagéré les propos, elle risque d'en entendre parler ainsi que ses parents.